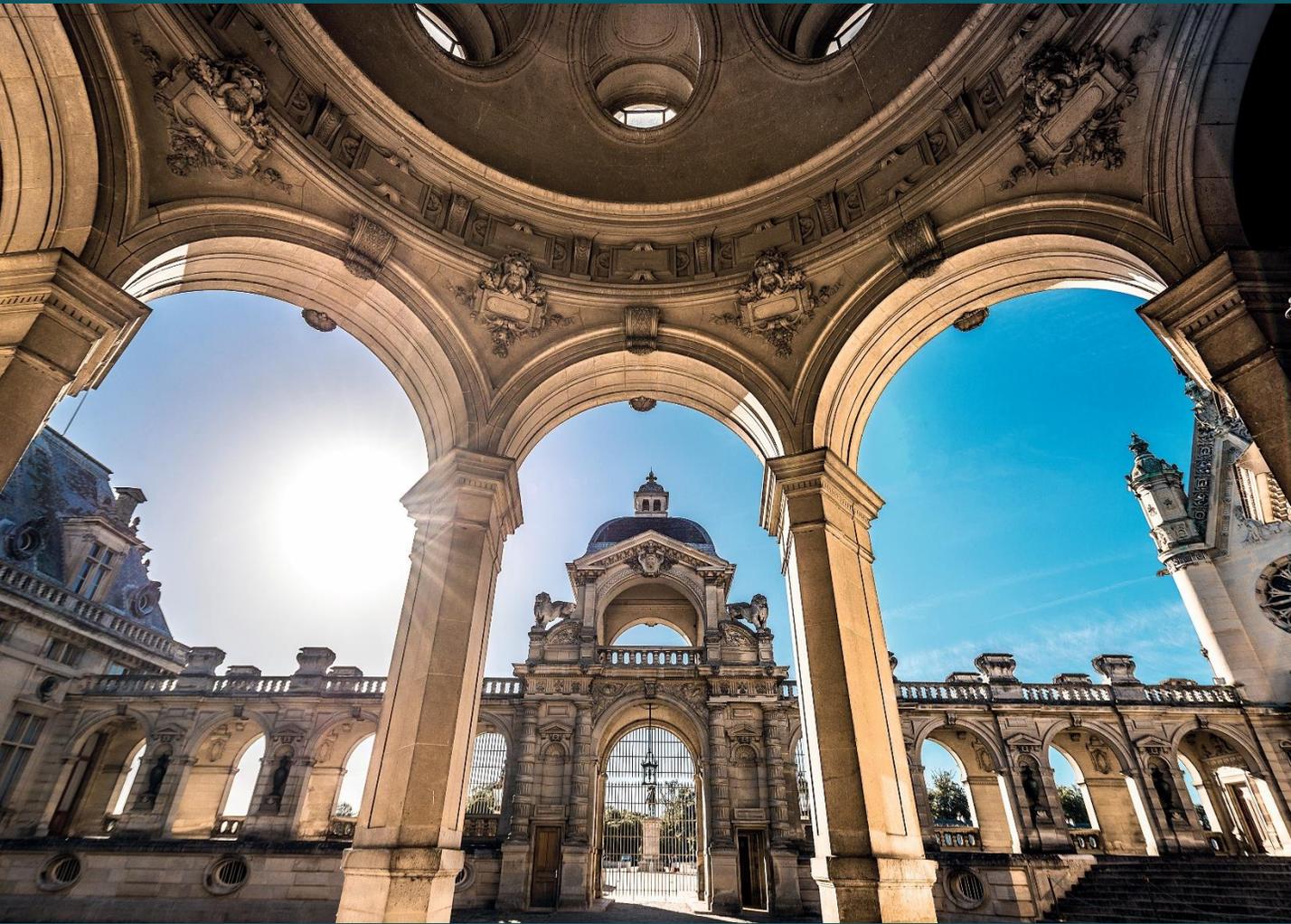




Château de Chantilly

INSTITUT DE FRANCE



LE CERCLE DES ENTREPRISES MÉCÈNES

Le château et ses collections

2 000 m² de circuit de visite
Les Grands Appartements princiers
L'aile du Logis
Les galeries de peintures et ses
550 chefs-d'œuvre
+ de **5 000** meubles et objets d'art
La chapelle
Les appartements privés du duc
et de la duchesse d'Aumale
Le Cabinet d'arts graphiques
Le Cabinet des livres présentant
19 000 volumes



Le parc

7 800 ha de parc immobilier
dont **6 300** ha de forêt
115 ha de parc
80 statues
Un jardin à la française
dessiné par André Le Notre
Un jardin anglo-chinois (1773)
Un jardin anglais (1820)
Un jeu de l'oie géant
et un labyrinthe (XVIII^e)
La Maison de Sylvie (1630)
Le Jeu de Paume (1756)
Le château d'Enghien (1769)
Le Hameau (1774)



Les Grandes Écuries

180 m de nefs
28 m de hauteur du dôme
600 m² privatisables
1 compagnie équestre
26 chevaux
120 représentations par an
Un musée de **15** salles dédié au cheval
1 hippodrome
48 jours de courses
2 Grands Prix « Jockey club »
et « Prix de Diane »



200 événements chaque année, les Journées des Plantes de Chantilly, des soirées de projection sur les façades du château, un pique-nique en blanc.

Le Mécénat

De longue tradition, le mécénat est lié de façon presque intrinsèque à l'histoire du château et du domaine de Chantilly et aux princes qui l'ont habité et accompagné jusqu'à ces dernières années. Il a fortement contribué à l'entretien, à la restauration et au rayonnement des lieux. Cette action se perpétue encore aujourd'hui dans plusieurs domaines et s'est amplifiée grâce à la loi Aillagon du 1^{er} août 2003.

Grâce à l'engagement et au soutien indéfectible de ses mécènes et de ses donateurs, le Château favorise l'accès de tous à ce patrimoine unique.

LE CERCLE DES ENTREPRISES DU DOMAINE DE CHANTILLY

Créé en 2010, le **Cercle des entreprises mécènes du Domaine de Chantilly** s'adresse aux entreprises qui souhaitent s'associer au renouveau du Domaine de Chantilly et se reconnaissent dans ses valeurs. Il fédère des entreprises de tailles diverses et de secteurs d'activités variés autour d'un projet commun : sauvegarder et faire rayonner ce site prestigieux en créant une dynamique culturelle et économique à l'échelle territoriale, nationale et internationale.

Le Domaine de Chantilly offre aux membres du Cercle des entreprises mécènes un partenariat privilégié et fédérateur dans un site emblématique.

Vous êtes une entreprise implantée en région, participez au développement économique et à l'essor de votre territoire **en vous engageant aux côtés d'un des plus beaux joyaux du patrimoine français. Votre mécénat vous permet de bénéficier de réductions fiscales en plus des contreparties importantes selon la nature de votre engagement.** L'image de votre entreprise sera ainsi associée à un projet culturel d'envergure. Découvrez et faites découvrir le Château de Chantilly à vos clients, votre personnel et à vos collaborateurs grâce à des accès privilégiés et à des espaces privés pour organiser vos événements.

Le Château de Chantilly a besoin de l'aide de tous pour perpétuer sa mission de transmission d'un patrimoine unique et des connaissances pour tous.

Pour vous accompagner dans votre démarche, contactez notre équipe en charge du mécénat.





S'ENGAGER À NOS CÔTÉS

Adhérer au Cercle des Entreprises mécènes c'est contribuer à la restauration et à la mise en valeur patrimoniale du Château et du Domaine de Chantilly, aux travaux de préservation du parc et des aménagements dans le respect de la biodiversité et de l'environnement, à la programmation culturelle, aux actions solidaires menées pour permettre l'accès du Domaine à tous les publics.

Le Cercle des Entreprises Mécènes propose quatre formules d'adhésion :

Affilié, Ami, Partenaire, et Associé.

Choisissez parmi nos quatre formules, celle qui traduit le mieux votre volonté de vous engager à nos cotés en privilégiant un accompagnement sur une durée de 3 années.

Outre les réductions fiscales liées à votre mécénat, vous bénéficiez de contreparties détaillées ci-après. Nos équipes sont à votre disposition pour choisir la formule qui vous convient le mieux, tant pour soutenir vos actions que pour répondre à vos besoins en matière de relations publiques.

Au regard des contreparties apportées par ces formules, le coût réel de votre mécénat demeure modeste, néanmoins c'est un soutien important pour nous permettre de poursuivre notre action.

Devenir membre

AFFILIÉ	à partir de 2 500€*
Montant de la réduction fiscale	1 500€
Coût réel pour l'entreprise	375€
AMI	à partir de 5 000€
Montant de la réduction fiscale	3 000€
Coût réel pour l'entreprise	750€
PARTENAIRE	à partir de 10 000€
Montant de la réduction fiscale	6 000€
Coût réel pour l'entreprise	1 500€
ASSOCIÉ	à partir de 20 000€
Montant de la réduction fiscale	12 000€
Coût réel pour l'entreprise	3 000€

* Exclusivement pour les TPE et les TPI.



LISTE DES AVANTAGES

Découvrez et faites découvrir le Château de Chantilly, le parc, les Grandes Écuries et la forêt de 6 300 ha grâce à un large éventail d'avantages qui vous permettront de découvrir autrement le domaine de Chantilly.

L'adhésion au Cercle ouvre droit à une liste de contreparties dont vous pouvez faire bénéficier vos clients, votre personnel et vos invités.

	Affilié 2 500 €	Ami 5 000€	Partenaire 10 000€	Associé 20 000€
Invitations aux événements (dont Journées des Plantes)	Offre partenaire*	2	2	4
Invitations aux animations spécial Cercle	Offre partenaire*	2	2	4
Communication	Oui	Oui	Oui	Oui
Carte d'abonnement annuel	1 pass Parc	1 pass Solo	2 pass Solo	2 pass Tribu
Réduction à la librairie	5 %	5 %	5 %	5 %
Réduction à la boutique	5 %	5 %	10 %	10 %
Invitations à nos inaugurations	2	2	2	4
Invitations aux cocktails inauguraux	-	2	4	6
Le grand dîner annuel du mécénat	-	2	4	6
Réduction sur la location des espaces	-	-	20%	20%
Visite privée pour 15 personnes	-	-	1	2
Catalogues d'exposition offerts	-	-	1	2

* Offre partenaire : possibilité d'accès à tarif privilégié



Accès illimité
Parc



Accès illimité
Parc + Château



Jusqu'à 3
accompagnateurs



CONTACT

Béatrice Pichon
Service Mécénat
+ 33 3.44.27.31.59
mecenat@domainedechantilly.com

Suivez-nous !



Château de Chantilly
INSTITUT DE FRANCE

Copyrights photos :

© Lise Moreau © P. Noack ; © RMN-Grand Palais Domaine de Chantilly-Michel Urtado ; © RMN-Grand Palais Domaine de Chantilly-Frank Raux ; © Thomas Wibaux ; © Studio Bruno Cohen ; © J.L. Aubert ; © Gary Otte ; © Chantilly Events ; © J. HOUYVET